

Une espèce micro-endémique redécouverte à l'île Ouen

ENVIRONNEMENT.

Dans le cadre de l'évaluation du risque d'extinction de la flore calédonienne, l'association Endémia a redécouvert une espèce micro-endémique à l'île Ouen dans le cadre d'une mission conjointe.

Signalée la dernière fois en 1868, une espèce micro-endémique, la *ouenensis* du genre *Mezoneuron*, fait désormais la fierté de l'île Ouen. « On s'est dit qu'elle était en danger, voire éteinte, et qu'il était urgent de partir à sa recherche » indique Vincent Tanguy, coordinateur du groupe Liste rouge. Résultat : une trentaine de pieds de cette plante grimpante aux petites fleurs jaunes ont été découverts sur l'île.

EVALUATION « LISTE ROUGE » DE L'UICN

Un succès pour la mission composée de membres de l'association Endémia, en partenariat avec des botanistes de l'IRD, de l'IAC, du comité de



PHOTO ENDÉMIA

Une trentaine de pieds de la *ouenensis* du genre *Mezoneuron*, un arbuste lianescent aux petites fleurs jaunes, ont été recensés sur l'île.

gestion de l'île Ouen, et de la province Sud. « Traditionnellement, la liane servait à tresser des cordes pour attacher les cases, les pirogues ou les fagots de bois » indique Marguerite Combo, du comité de gestion de l'île Ouen.

Outre la *ouenensis*, l'association estime à près de 600 le nombre d'espèces micro-endémiques sur toute la Calédonie. Mais pour les conserver, encore faut-il pouvoir évaluer leur risque d'extinction. Portée par un réseau de bénévoles, l'organi-

sation s'y attelle depuis 2014 dans le cadre de l'évaluation « Liste rouge » de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). Exceptionnelle à l'échelle mondiale avec ses 3 300 espèces (environ 76 % d'endémisme),

la Calédonie n'échappe pas à la perte de biodiversité, soumise aux feux, aux espèces envahissantes et à l'exploitation minière. Paradoxalement, seule 5 % de sa flore était classée et considérée « à jour » sur la liste rouge de l'UICN en 2014. Deux ans plus tard, les scientifiques ont déjà traité près de 600 espèces. Le mode opératoire consiste à passer en revue des lots de 40 à 50 espèces une par une, et à les confronter à une grille d'évaluation mondiale. « Ça nous permet de classer l'espèce dans une catégorie de menace (en danger critique, en danger, ou vulnérable) selon les différents critères : les tailles de population, l'estimation du déclin, ou les aires de répartition » développe le coordinateur. Avec le soutien de la Maison bleue, le comité de gestion de l'île prépare la mise en place d'une pépinière à vocation conservatoire pour étudier, comme pour la *ouenensis*, les autres plantes candidates à la succession du *pinus*, espèce envahissante.

E.C.